

FICHE D'ACTUALITÉ #35



9 mars 2026

Le Royaume-Uni La coopération de défense franco-britannique

Résumé

- La coopération militaire franco-britannique s'inscrit dans une longue histoire, de l'Entente cordiale à l'opération sur Suez, marquée par une solidarité opérationnelle constante mais aussi par des divergences stratégiques, notamment autour de la souveraineté nucléaire et de l'alignement atlantique.
- Les traités de Lancaster House (2010) et Lancaster 2.0 (2025) institutionnalisent le partenariat, en créant une force expéditionnaire conjointe franco-britannique (CJEF), en renforçant la coordination nucléaire et l'intégration capacitaire, tout en révélant les limites de la convergence face aux choix nationaux, aux priorités transatlantiques et aux projets industriels concurrents.
- À moyen terme, la relation reste dynamique mais fragile : le Royaume-Uni se rapproche partiellement de l'Europe post-Brexit, tandis que Paris et Londres suivent des approches différentes mais néanmoins convergentes sur l'Ukraine et la modernisation militaire.

Cette fiche d'actualité se concentre sur la coopération militaire franco-britannique, depuis ses fondements historiques marqués par l'Entente cordiale de 1904, la première Guerre mondiale, la bataille de Dunkerque (1940) et la crise de Suez (1956) jusqu'aux rapprochements opérationnels post-guerre froide. Elle analyse le rôle des traités de Lancaster House (2010) et de Lancaster 2.0 (2025), qui institutionnalisent la force expéditionnaire conjointe franco-britannique (CJEF) et renforcent la coordination nucléaire et capacitaire, tout en soulignant les limites de cette solidarité face aux arbitrages nationaux et aux choix industriels divergents. Enfin, elle éclaire les perspectives de la relation, entre opportunités de rapprochement européen post-Brexit et défis liés à la compétition dans le développement de capacités militaires. Elle met également en lumière les approches différenciées de Paris et de Londres sur l'Ukraine, dans un contexte de recomposition stratégique de la défense européenne.

Contexte – Une coopération militaire de longue date entre solidarité opérationnelle et divergences stratégiques

La relation franco-britannique demeure façonnée par une mémoire stratégique profondément ambivalente. L'Entente cordiale de 1904 marque un premier rapprochement diplomatique majeur entre les deux pays et ouvre la voie à une coopération stratégique renforcée. Cette dynamique se traduit dès 1914 par l'engagement conjoint des deux armées dans la Première Guerre mondiale et par la conduite d'opérations militaires coordonnées sur le front occidental. La création d'un commandement interallié en 1918, confié au maréchal Foch, symbolise l'aboutissement de cette

coopération militaire face à l'offensive allemande. Toutefois, l'expérience de Munich en 1938, souvent perçue en France comme l'emblème d'une politique d'apaisement britannique face à l'Allemagne nazie, nourrit aussi une mémoire de méfiance durable.

Cette ambivalence se manifeste de nouveau pendant la Seconde Guerre mondiale. L'Opération *Dynamo*, menée à Dunkerque au printemps 1940, en constitue une illustration fondatrice. Si l'évacuation de plus de 340 000 soldats britanniques, belges et français permet au Royaume-Uni de poursuivre la guerre, elle n'est rendue possible que par la résistance des forces françaises face à l'avancée allemande. Là encore, les récits mémoriels ont durablement divergé. En France, la perception d'un abandon britannique, alimentée par la propagande du régime de Vichy, a ancré l'idée d'une forme de trahison. Cette perception se renforce par le bombardement britannique contre la flotte française à Mers el-Kébir le 3 juillet 1940, décidée par Winston Churchill afin d'empêcher que les navires ne tombent aux mains de l'Allemagne nazie. L'attaque provoque la destruction ou l'endommagement de plusieurs bâtiments de la Marine nationale et la mort de près de 1 300 marins français, marquant durablement les mémoires. Au Royaume-Uni, l'héroïsme français a longtemps été relégué au second plan dans une narration centrée sur la résilience nationale. Dans le même temps, cette mémoire conflictuelle coexiste avec un autre héritage : Londres devient dès juin 1940 le principal soutien politique et militaire de la France libre, offrant au général de Gaulle et à ses partisans un point d'ancrage essentiel pour poursuivre la lutte contre l'Allemagne nazie.

Cette divergence mémorielle s'est prolongée sur le terrain stratégique avec la crise de Suez en 1956. L'expédition conjointe franco-britannique en Égypte, rapidement condamnée par les États-Unis et l'Union soviétique se conclut par un échec politique, et produit des effets structurants opposés. Londres en tire la leçon d'un nécessaire alignement renforcé avec Washington, la « relation spéciale » scellée par les accords de Nassau de 1962 qui arriment durablement la dissuasion nucléaire britannique au parapluie américain. À l'inverse, Paris accélère sa quête d'autonomie stratégique : engagé sous la IV^e République, le programme nucléaire est intensifié sous la V^e République et débouche en 1964 sur la naissance des Forces aériennes stratégiques (FAS) puis en 1972 sur la première patrouille opérationnelle du *Redoutable*, premier sous-marin nucléaire lanceur d'engins français. Ces réponses différentes à un même choc stratégique ont nourri des malentendus persistants : incompréhensions britanniques sur la posture française au sein de l'OTAN, notamment après le retrait du commandement militaire intégré en 1966, et scepticisme français quant au rôle du Royaume-Uni dans l'émergence d'une défense européenne. Ainsi, bien avant les débats contemporains sur l'articulation entre souveraineté nationale, ancrage atlantique et sécurité européenne, les fondements de la relation bilatérale étaient déjà marqués par une tension structurelle entre solidarité opérationnelle et divergences stratégiques.



Figure 1 : Militaires britanniques à Port-Saïd, avec un SU-100 égyptien capturé, novembre 1956, (Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Crise_du_canal_de_Suez)

La fin de la guerre froide ouvre une séquence de recomposition pragmatique, marquée par un rapprochement opérationnel croissant entre Paris et Londres. Les engagements conjoints lors de la première guerre du Golfe (1990-1991), puis dans les guerres de Yougoslavie (1991-2001), agissent comme un révélateur des limites de l'interopérabilité française avec les standards de l'OTAN et des nécessaires évolutions à apporter au modèle d'armée. Cette prise de conscience conduit Paris à investir dans la modernisation de ses capacités et à rechercher une coopération plus étroite avec Londres, perçu à la fois comme le partenaire militaire de référence en Europe et un possible parangonage dans le domaine capacitaire, organisationnel et doctrinal.

Ce mouvement trouve une consécration politique avec la déclaration de Chequers d'octobre 1995. À l'issue du sommet, John Major et Jacques Chirac présentent la relation franco-britannique comme un « partenariat mondial » et affirment que les intérêts vitaux de l'un sont indissociables de ceux de l'autre, consacrant un saut qualitatif dans la solidarité stratégique. La coopération de défense en constitue le cœur : création d'un groupe aérien conjoint, exercices navals communs, approfondissement du dialogue nucléaire dans le respect de l'indépendance des dissuasions nationales et soutien britannique aux essais français dans la perspective de la signature du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Dans le contexte des guerres de Yougoslavie, Paris et Londres coordonnent leurs positions sur la Bosnie, revendiquent un rôle central dans la stabilisation du conflit et annoncent un renforcement de la coopération antiterroriste, notamment par la mise en place d'une force de réaction rapide bilatérale. Ils lancent également une initiative commune en Afrique en matière de prévention des conflits, illustrant leur volonté d'assumer conjointement des responsabilités globales.

Cette dynamique repose sur une conviction partagée : en tant que membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, la France et le Royaume-Uni assument une responsabilité particulière dans la gestion des crises internationales et doivent être en mesure d'agir de concert.



Figure 2 : Nicolas Sarkozy et David Cameron lors de la signature des traités de Lancaster House à Londres en 2010 (Source : https://www.bfmtv.com/culture/paris-et-londres-resserrent-leur-cooperation-militaire_AN-201011020005.html)

Dans le prolongement de cette dynamique, et après une décennie marquée par des coopérations opérationnelles, la logique de consolidation s'institutionnalise en 2010 avec la signature des traités de Lancaster House, qui marquent un nouveau saut qualitatif dans la coopération de défense. Ceux-ci renforcent les échanges de personnels aux niveaux stratégique et opérationnel, favorisent l'intégration des états-majors et donnent naissance à la Combined Joint Expeditionary Force (CJEF), conçue comme une force expéditionnaire binationale à haut niveau de préparation. Depuis lors, les armées française et britannique s'entraînent ensemble sur des scénarios exigeants, consolidant des acquis d'interopérabilité devenus centraux dans un environnement sécuritaire dégradé.

Parallèlement, sur le plan diplomatique, le format E3 (France, Royaume-Uni, Allemagne) illustre leur capacité à agir de concert sur des dossiers stratégiques majeurs, notamment lors des négociations sur le programme nucléaire iranien ayant conduit à la déclaration de Téhéran en 2003 et à l'accord de Paris en 2004. Si l'élargissement de l'Union européenne atténue progressivement l'influence

structurante du format E3 au sein du cadre communautaire, la coopération franco-britannique demeure l'un des piliers opérationnels et diplomatiques de la sécurité européenne. Le Brexit n'y a pas apporté de modifications substantielles, les deux pays continuant de coopérer étroitement en matière de défense en dehors du cadre institutionnel de l'UE.

Cette dynamique connaît toutefois un coup d'arrêt brutal en 2021 avec l'annonce de l'accord AUKUS entre les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie, prévoyant la fourniture à Canberra de sous-marins à propulsion nucléaire. Cette décision intervient alors que l'Australie s'était initialement engagée dans un partenariat industriel majeur avec la France pour l'acquisition de sous-marins conventionnels. À Paris, l'annonce est perçue comme une rupture de confiance stratégique et comme la remise en cause d'un contrat emblématique, révélant la fragilité politique d'une relation pourtant densément institutionnalisée sur le plan militaire. Sans annuler les acquis opérationnels accumulés depuis 2010, l'épisode AUKUS souligne les limites d'une solidarité bilatérale confrontée aux priorités stratégiques globales de Londres et à son ancrage privilégié dans la relation transatlantique.

Analyse – Un nouveau rapprochement stratégique avec les accords de Lancaster 2.0 ?

Le renouvellement des accords de Lancaster House, formalisé à l'occasion de la visite d'État d'Emmanuel Macron au Royaume-Uni en juillet 2025, à travers la déclaration dite « Lancaster House 2.0 », ainsi que l'adoption concomitante de la déclaration de Northwood, constituent un avancement significatif du partenariat stratégique franco-britannique. S'inscrivant explicitement dans la continuité des traités de 2010, ces nouveaux engagements établissent comme priorité la défense du continent européen et la préparation à des conflits de haute intensité. Là où la dynamique initiale était largement structurée par les opérations extérieures et la lutte contre le terrorisme, Lancaster 2.0 consacre une convergence d'analyse sur la dégradation durable de l'environnement stratégique, le retour de la guerre interétatique en Europe et les incertitudes croissantes entourant la pérennité de l'engagement américain, y compris en matière de dissuasion élargie.

La déclaration de Northwood revêt, dans ce contexte, une portée singulière. Sans remettre en cause le principe d'indépendance des deux dissuasions, elle affirme la volonté d'approfondir la coopération et la coordination entre les deux seules puissances nucléaires d'Europe occidentale. Les deux États s'appuient en effet sur des architectures largement comparables, chacune structurée autour d'une force océanique stratégique composée de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE), la France conservant en outre une composante aéroportée. Si les modalités précises de cette coopération demeurent peu détaillées publiquement, des analyses évoquent un approfondissement du dialogue doctrinal, une synchronisation accrue des postures ainsi qu'une coordination renforcée des patrouilles et des dispositifs de protection des SNLE.



Figure 3 : Emmanuel Macron et Keir Starmer lors du sommet franco-britannique de 2025, donnant lieu aux traités de Lancaster 2.0 et à la déclaration de Northwood (Source : <https://www.jiia.or.jp/eng/report/2025/07/column/2025/07/security-fy2025-01.html>)

Cette dynamique d'intégration prudente s'inscrit toutefois dans un environnement stratégique marqué par des arbitrages nationaux persistants. En juin 2025, soit quelques semaines avant la déclaration de Northwood, Londres avait annoncé son intention de reconstituer une capacité aéroportée à vocation nucléaire, à travers l'acquisition d'avions de combat F-35A produits par Lockheed Martin, en coopération industrielle avec BAE Systems. Cette décision, qui renforce l'ancrage britannique dans l'écosystème capacitaire américain, ne contredit pas formellement la coopération franco-britannique, mais elle en rappelle les limites structurelles : la convergence stratégique s'opère dans le respect de souverainetés doctrinales distinctes et sous l'influence persistante de la relation transatlantique.

Au-delà du nucléaire, Lancaster 2.0 vise une montée en puissance substantielle de l'intégration capacitaire et opérationnelle. L'objectif est de transformer la force expéditionnaire interarmées combinée en une force conjointe pouvant atteindre le niveau d'un corps d'armée, avec plus de volume et de réactivité, afin de rendre crédible une capacité d'action autonome à l'échelle européenne. Cette ambition dépend toutefois du succès des plans nationaux de modernisation des forces terrestres, dans un contexte budgétaire et industriel contraint. Des objectifs comparables d'interopérabilité accrue existent aussi dans le domaine naval, notamment par une meilleure coordination des déploiements de groupes aéronavals et une coopération renforcée en Atlantique Nord et en mer du Nord, alors que la Royal Navy reste confrontée à d'importantes contraintes capacitaires.

Le discours tenu par Emmanuel Macron à l'Île Longue le 2 mars 2025 confirme par ailleurs la volonté française de renforcer la dimension européenne de la dissuasion tout en poursuivant un dialogue étroit avec le Royaume-Uni sur les enjeux nucléaires et stratégiques. Cette convergence se manifeste également dans le cadre de la guerre en Ukraine, où, courant 2025, la coalition des volontaires européens voit Londres et Paris comme ses soutiens les plus actifs, coordonnant aides militaires et logistiques tout en affirmant leur rôle moteur dans l'appui aux forces ukrainiennes.

Perspectives – Une convergence qui reste fragile

À moyen terme, la relation franco-britannique s'inscrit dans une configuration à la fois plus fluide et plus compétitive. Cinq ans après le Brexit, l'accord « reset » entre l'Union européenne et le Royaume-Uni ouvre une phase de rapprochement pragmatique : Londres peut désormais bénéficier des fonds européens dédiés au réarmement tels que SAFE et EDIP, réarticulant son rôle dans l'architecture capacitaire européenne sans remettre en cause son retrait.

Parallèlement, Londres diversifie ses partenariats. Le traité bilatéral de défense avec l'Allemagne, « Trinity House », incluant une clause de protection mutuelle, marque un approfondissement inédit. Dans l'aéronautique, le Global Combat Air Programme britannique, lancé en 2022 avec l'Italie et le Japon, concurrence directement le SCAF franco-allemand.

Enfin, la guerre en Ukraine souligne des différences d'approche : le Royaume-Uni privilégie un soutien direct à l'industrie ukrainienne et des cycles courts de production adaptés au front, tandis que la France favorise l'exportation encadrée de ses propres équipements. Ces différences reflètent des cultures industrielles et opérationnelles distinctes, sans remettre en cause la convergence stratégique fondamentale. Elles pourraient toutefois influencer durablement la coopération franco-britannique dans une Europe de la défense en recomposition.

Pour aller plus loin

- Alice Pannier, *Rivals in Arms, The Rise of UK-France Defence Relations in the Twenty-First Century*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2020.
- Sylvain Gaillaud, Visite de Trump au Royaume-Uni : la « relation spéciale » à l'épreuve des faits, IFRI, 16.09.2025, <https://www.ifri.org/fr/editoriaux/visite-de-trump-au-royaume-uni-la-relation-speciale-lepreuve-des-faits>
- Thibaud Harrois, "Franco-British Defence and Security Cooperation after Brexit: An Exception in Europe" in *Revue française de civilisation britannique*, XXV-4, 2020, <https://journals.openedition.org/rfcb/6582>

Bibliographie

Cette fiche s'appuie sur des informations recensées dans les sources suivantes :

Alipour, Nick, « Sécurité, dissuasion nucléaire... L'Allemagne et le Royaume-Uni signent un traité d'amitié historique », EURACTIV Allemagne, 17.07.2025, <https://euractiv.fr/news/germany-uk-pledge-to-coordinate-on-nuclear-deterrence-security-in-landmark-treaty/>

Childs, Nick, « UK – France defence : a statement of entente for wider European security ? », IISS, 25.07.2025, <https://www.iiss.org/online-analysis/military-balance/2025/07/ukfrance-defence-a-statement-of-entente-for-wider-european-security/>

Elysée, « Lancaster House 2.0 : Déclaration sur la modernisation de la coopération de défense et de sécurité entre la France et le Royaume-Uni », Actualités, 14.07.2025, <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2025/07/14/lancaster-house-2-0-declaration-sur-la-modernisation-de-la-cooperation-de-defense-et-de-securite-entre-la-france-et-le-royaume-uni>

Gov-UK, "Lancaster House 2.0: Declaration on Modernising UK-French Defence and Security Cooperation", Press release, 10.07.2025, <https://www.gov.uk/government/news/lancaster-house-20-declaration-on-modernising-uk-french-defence-and-security-cooperation>

Hautecouverture, Benjamin, « ELSA : un enjeu d'intégration industrielle et doctrinale », Observatoire de la dissuasion, FRS, 23.10.2025, <https://www.frstrategie.org/programmes/observatoire-de-la-dissuasion/elsa-un-enjeu-integration-industrielle-doctrinale-2025>

International Institute for Strategic Studies, « The Northwood Declaration: UK-France nuclear cooperation and a new European strategic backstop », septembre 2025, <https://www.iiss.org/publications/strategic-comments/2025/09/the-northwood-declaration-uk-france-nuclear-cooperation-and-a-new-european-strategic-backstop/>

Le Monde / AFP, « Le Royaume-Uni va se doter d'avions capables de transporter l'arme atomique, renforçant la dissuasion nucléaire de l'OTAN », Le Monde, 25.06.2025, https://www.lemonde.fr/international/article/2025/06/25/le-royaume-uni-va-se-doter-d-avions-capables-de-transporter-l-arme-atomique-renforçant-la-dissuasion-nucleaire-de-l-otan_6615692_3210.html

McKiernan, Jennifer, « Reeves argues for deeper trade partnership with EU », BBC, 11.02.2026, <https://www.bbc.com/news/articles/cpd8veqe90o>

Ministère des Armées et des anciens combattants, « Lancaster House 2.0 : le renforcement de la coopération franco-britannique », 17.07.2025, <https://www.defense.gouv.fr/actualites/lancaster-house-20-renforcement-cooperation-franco-britannique>

Ministère des armées et des anciens combattants, « France – Royaume-Uni : une coopération militaire à l'épreuve de l'Histoire », Actualités, 19.09.2023, <https://www.defense.gouv.fr/actualites/france-royaume-uni-cooperation-militaire-lepreuve-lhistoire#:~:text=Cette%20force%20bilat%C3%A9rale%20est%20%C3%A9galement,ensemble%20en%20cas%20de%20crise>

Ministère des armées et des anciens combattants, « La CJEF : près de 15 ans de coopération franco-britannique », Actualités, 3.12.2024, <https://www.defense.gouv.fr/marine/actualites/cjef-15-ans-cooperation-franco-britannique>

République française, Vie publique, « Conférence de presse conjointe de MM. Jacques Chirac, Président de la République, et John Major, Premier ministre du Royaume-Uni, sur la coopération franco-britannique, sur l'interdiction des essais nucléaires, sur l'Union européenne, l'UEM et la Bosnie », Londres, le 30.10.1995, <https://www.vie-publique.fr/discours/178978-conference-de-presse-conjointe-de-mm-jacques-chirac-president-de-la-re>

Rogel, Amiral Bernard, « La dissuasion nucléaire française et l'Europe », Fondation Robert Schuman, 17.11.2025, <https://www.robert-schuman.eu/questions-d-europe/811-la-dissuasion-nucleaire-francaise-et-l-europe>

Stewart, Heather, « Labour can win political argument for closer EU ties, says Rachel Reeves », The Guardian, 11.02.2026, <https://www.theguardian.com/politics/2026/feb/11/labour-political-argument-closer-eu-ties-rachel-reeves>

Verdes, Juliette, « La France et le Royaume-Uni vont « coordonner » leurs forces de dissuasion nucléaire », Toute l'Europe, 10.07.2025, <https://www.touteurope.eu/l-ue-dans-le-monde/la-france-et-le-royaume-uni-vont-coordonner-leurs-forces-de-dissuasion-nucleaire/>

Vincent, Elise ; Ducourtieux, Cécile, « Entre la France et le Royaume-Uni, les limites de la coopération militaire », Le Monde, 9.07.2025, https://www.lemonde.fr/international/article/2025/07/09/entre-la-france-et-le-royaume-uni-les-limites-de-la-cooperation-militaire_6620140_3210.html